

# Certificat

## Mortiers et produits connexes Colle à carrelage - Mortier Colle

### (EDILIS) COLLE SOUPLE ALLEGEE (gris)

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

**La société** CHAUSSON MATERIAUX  
Centre commercial Hexagone - 60 rue de Fenouillet - BP34140 FR - 31142 SAINT-ALBAN CEDEX  
**Usine** FR - 01150 SAINT VULBAS

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus. Les exigences générales de la marque QB se substituent aux exigences générales de la marque Certifié CSTB Certified à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015. En outre, jusqu'à la fin de période transitoire arrêtée suivant les modalités définies dans les exigences générales de la marque QB, le droit d'usage de la marque Certifié CSTB Certified est maintenu.



284 MC 484

**Décision de reconduction n° 2809-284 MC 484 du 29 mai 2018**

**Cette décision se substitue à la décision n° 2523-284 MC 484 du 22 mai 2017**

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

## CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 12004 :

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

**C2-S1 - E**

Autres caractéristiques :

- > Collage de carrelage en façade : **Façade**
- > Collage de carrelage sur plancher rayonnant électrique : **PRE Plancher Rayonnant Electrique**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols et en murs intérieurs : **Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols intérieurs : **Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles**

Ce certificat comporte 1 page et 2 pages d'annexes.

**Correspondant :**

Courriel : [mortiers@cstb.fr](mailto:mortiers@cstb.fr)

Tél. : 01 61 44 81 38

Pour le CSTB  
Pour le Directeur Technique  
  
Yannick LEMOIGNE

**CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE POUR INFORMATION  
(EDILIS) COLLE SOUPLE ALLEGEE (gris)****DOMAINE D'EMPLOI**

- Murs et sols intérieurs et extérieurs
  - Façade
  - PRE Plancher Rayonnant Electrique
  - Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé
  - Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles
- conformément aux prescriptions de mise en œuvre définies dans chaque pays et, pour la France, dans le "Document de référence de la certification des colles à carrelage".

**GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PATE**

- Taux de gâchage : de 48 à 51 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 7,2 l à 7,6 l d'eau pour un sac de 15 kg).
- Temps de repos : 5 min environ.
- Durée pratique d'utilisation : 2 h
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 15 à 20 min environ.

**NATURE DES SUPPORTS**

Supports visés dans les documents de mise en œuvre cités dans le « Document de référence de la certification des colles à carrelage ».

**PREPARATION DES SUPPORTS**

Support	Préparation particulière
Béton cellulaire	☺
Traces de colle en sol	
Anciennes dalles plastiques semi-flexibles	☺
Ancien carrelage émaillé non poncé	☺
 avec primaire spécifié dans la fiche d'emploi des primaires de la Société	
☺ application sans primaire	

**DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES****Consommations :**

La consommation est précisée en page 3 en fonction de l'ouvrage (murs ou sols intérieurs ou extérieurs) et du revêtement (carreaux céramiques ou pierres naturelles).

## (EDILIS) COLLE SOUPLE ALLEGEE (gris)

Consommations en kg de poudre par m<sup>2</sup> pour information

Les valeurs ci-après se substituent aux valeurs des documents de mise en œuvre cités dans le « Document de référence de la classification des colles à carrelage » en raison de la densité de la colle

### MURS INTERIEURS

Surface S des éléments de revêtement (cm <sup>2</sup> )	S ≤ 50	50 < S ≤ 500	500 < S ≤ 2200	2200 < S ≤ 3600 (*)
Mortier colle (kg de poudre par m <sup>2</sup> ) (exemple de spatule)	1 (U3)	2 (U6)	3,5 (U9)	4 (U9)

(\*) Uniquement avec un mortier colle C2-S1/S2 et une hauteur de pose inférieure à 6 m

### MURS EXTERIEURS

Surface S des éléments de revêtement (cm <sup>2</sup> )	S ≤ 50	50 < S ≤ 300	300 < S ≤ 1200	1200 < S ≤ 2200	2200 < S ≤ 3600 (*)
Consommation de poudre (kg/m <sup>2</sup> ) (exemple de spatule)	2 (U6)	3,5 (U6)	4 (U9)	4,5 (U9)	5,5 (U9)

(\*) Uniquement pour les carreaux céramiques d'absorption d'eau > 0,5 % ou les pierres naturelles

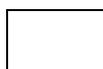
### SOLS INTERIEURS ET EXTERIEURS : pose de carreaux céramiques

Surface S des carreaux (cm <sup>2</sup> )	S ≤ 50	50 < S ≤ 300	300 < S ≤ 500	500 < S ≤ 1200		1200 < S ≤ 2200	2200 < S ≤ 3600
Absorption en eau (%)	E ≤ 0,5 et E > 0,5			E ≤ 0,5	E > 0,5	E ≤ 0,5 et E > 0,5	
SOL INTERIEUR (exemple de spatule)	1 (U3)	2 (U6)	2,5 (U9)	3,5 (U9)	2,5 (U9)	4 (U9 ou demi lune Ø 20)	4,5 (8 x 10 x 20, demi lune Ø 20)
SOL EXTERIEUR (exemple de spatule)	1 (U3)	3 (U6)	3,5 (U9)	4 (U9)		4,5 (8 x 10 x 20, demi lune Ø 20)	X

NOTE : la surface maximale des pâtes de verre et émaux de Briare est limitée à 300 cm<sup>2</sup>

### SOLS INTERIEURS ET EXTERIEURS : pose de pierres naturelles

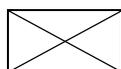
Surface S des pierres naturelles (cm <sup>2</sup> )	S ≤ 50	50 < S ≤ 300	300 < S ≤ 500	500 < S ≤ 1200		1200 < S ≤ 2200	2200 < S ≤ 3600
Porosité ouverte (%) (NF EN 1936)	≤ 2 et > 2			≤ 2	> 2	≤ 2 et > 2	
SOL INTERIEUR (exemple de spatule)	1 (U3)	2 (U6)	2,5 (U9)	3,5 (U9)	2,5 (U9)	4 (U9 ou demi lune Ø 20)	4,5 (8 x 10 x 20, demi lune Ø 20)
SOL EXTERIEUR (exemple de spatule)	1 (U3)	3 (U6)	3,5 (U9)	4 (U9)		4,5 (8 x 10 x 20, demi lune Ø 20)	5,5 (8 x 10 x 20, demi lune Ø 20)



Simple encollage



Double encollage



Pose collée non admise